



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Personnel soignant
Emploi	Infirmier puériculteur(trice) ou infirmier(e)
Métier	Infirmier puériculteur(trice) ou infirmier(e) : responsable d’unité EAJE
% temps	100

2. AFFECTATION

Pôle	DIRECTION
Structure interne (CR - Code et Libellé)	COMPETENCES
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	1231

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Sous l’autorité hiérarchique du responsable de l’Etablissement d’accueil de jeunes enfants Clair de Lune

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Horaires à repos fixes
- Amplitude horaire : 8h/18h
- Organisation des congés permettant la continuité avec autres E.J.E., IDE de l’EAJE

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D’EXERCICE

Au cœur d’un grand parc arboré, les 3 unités de l’Etablissement « Clair de Lune » accueillent les jeunes enfants des salariés du Centre Hospitalier et des établissements ayant passés convention avec l’hôpital. Le bâtiment est entouré de 4 grands jardins aménagés et l’équipe comprend 40 professionnels.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

En lien avec le directeur, le directeur adjoint et l’infirmier(e) accompagnant santé

- **Assurer un rôle d’encadrement, de formation, de collaboration de l’équipe des professionnels de l’unité**
- Elabore le projet pédagogique en lien avec l’équipe de direction, est garant de sa mise en œuvre au quotidien
- Accueille les familles et les enfants en favorisant un climat de confiance et de dialogue
- Coordonne l’administration des traitements en lien avec les familles, s’assure de la traçabilité de toutes les parties.
- Organise l’accueil d’enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chronique
- Sait établir le lien avec la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes en prévention de la maltraitance

7. ACTIVITES PRINCIPALES

Relations à l'équipe

- Organise le travail et la collaboration des agents placés sous sa responsabilité
- Contribue à l'évaluation annuelle des professionnels
- Assure la cohérence du travail d'équipe avec les autres unités (prépare, anime, rédige les comptes rendus des réunions de son unité)
- Accueille, forme les nouveaux professionnels
- Est garant de la qualité des échanges écrits/oraux avec les familles ou l'équipe
- Sait motiver et dynamiser l'équipe : valorise les compétences de chacun, favorise leur autonomie
- Assure la réorganisation du planning dans le respect du ratio d'encadrement en situation d'absentéisme

Relation à l'enfant

- Accueille et observe l'enfant : participe à sa prise en charge au quotidien en tenant compte de son développement, de son entourage, des contraintes professionnelles des parents.
- Mettre en place des activités d'éveil : en fonction de l'âge, du nombre d'enfants, des moyens disponibles, du projet du groupe et de la structure.
- Assure le suivi du développement psychomoteur et affectif des enfants. Favorise et anime des réunions pour rendre l'équipe autonome sur cette compétence.

Relation aux familles

- Accueille et favorise un climat de confiance : écoute et participe à une démarche Co-éducative.
- Assure les transmissions quotidiennes, les rendez-vous avec les familles dès que besoin

Lien avec l'infirmier(e) puériculteur(trice) Accompagnant Santé et le médecin Référent Santé, après formation et par délégation :

- S'assure de l'application et de la traçabilité des protocoles et procédures dans le domaine de l'hygiène des locaux, de la santé, du développement des enfants.
- Contribue en relai au suivi des commandes de repas, d'épicerie, de produits pharmaceutiques, d'entretiens des locaux, de fournitures et de matériel divers par les professionnels de l'équipe
- Prend le relai pour assurer la formation de l'ensemble des professionnels de santé à l'administration des médicaments.
- Accueille, forme et évalue les stagiaires du domaine médico-social accueillis au sein de l'EAJE

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Assure la continuité de la fonction de direction : est garant du respect du règlement de fonctionnement pour les familles et de la qualité de l'accueil par l'équipe de professionnels
- Organise son travail et celui de l'équipe, dans le respect des ratios d'encadrement
- Met à jour ses connaissances sur les évolutions juridiques et pédagogiques du domaine Petite enfance.
- Contribue aux séances d'analyse de la pratique

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Savoir-faire évoluer sa pratique par la formation continue.
- Savoir s'auto évaluer, remettre en question ses pratiques et se fixer des objectifs.
- Etre rigoureux dans la transmission des informations.
- Respecter le secret et la discrétion professionnelle.
- Savoir repérer les risques de maltraitance et en rendre compte.
- Connait les techniques de communication



9.1. Formation souhaitée

Diplôme d’infirmier(e) ou d’infirmier(e) puériculteur(trice)

9.2. Expérience professionnelle

Une expérience d’un an en EAJE souhaitable

9.3. Connaissances spécifiques attendues

- Décret n° 2021-1131 du 30 aout 2021
- Référentiel national bâtimementaire associé au décret
- Charte nationale de l’accueil du jeune enfant.

CARTE D’IDENTITE DU DOCUMENT

Pôle Emetteur

Pôle Direction

Modifications apportées par la nouvelle version

- Création

Rédaction	Vérification	Validation
TOURNADRE – REGAIRAZ Pascale Directrice EAJE	SERUSIER POUMIROL Ophélie Attachée d’Administration Hospitalière	PASSY Iris Directrice des Ressources Humaines Adjointe